

# Cellule d'ordonnancement des séjours patients

## Projet d'ordonnancement territorial

# I- Enjeux et principes

# Rappel du contexte

La mise en place d'une cellule d'ordonnancement des séjours patients s'inscrit dans un des projets stratégiques du GHT : « mieux programmer et gérer les séjours sur le territoire » qui s'est concrétisé par :

- Proposition et avis favorable du collège médical du 15 mars d'étendre la cellule d'ordonnancement des séjours du CHM au GHT
- Avis favorable à la mise en place d'un tel dispositif en COSTRAT du 16 avril 2018

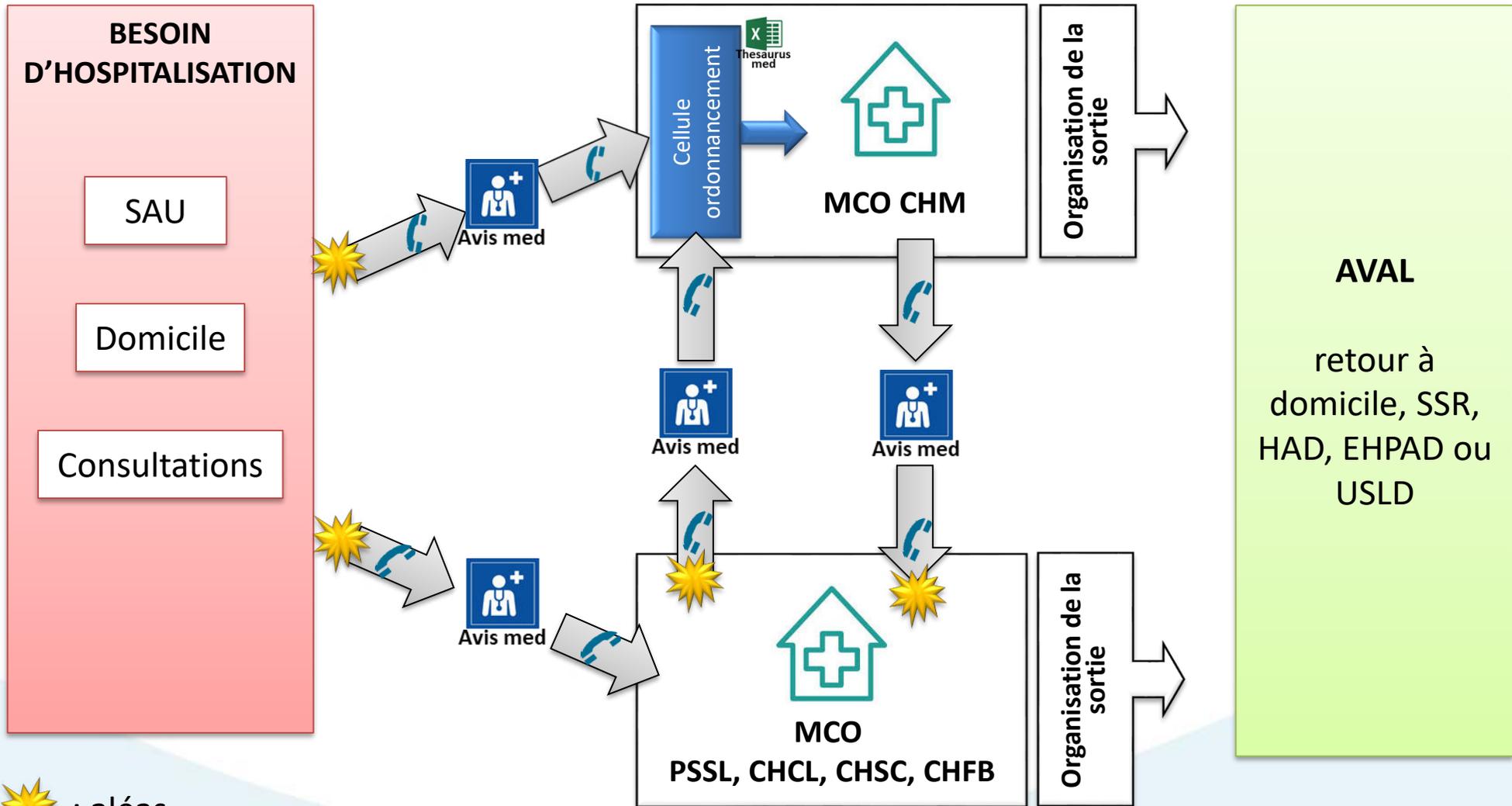
Elle vient en appui de la structuration des trois filières prioritaires du Projet Médical Partagé du GHT 72 :

- Urgences,
- Médecine Polyvalente,
- Gériatrie.

# Trois enjeux de qualité et de pertinence pour les établissements

- Fluidifier le parcours du patient
  - Accélérer les transferts depuis le SAU
  - Faciliter les entrées directes/correspondants de ville
  - Faciliter la programmation des séjours
  - Maitriser la Durée prévisionnelle de Séjours et de Sortie
- Recentrer les activités des services sur le « cœur de métier ».
  - Réduire le temps de gestion des lits (temps pour les cadres, médecins, secrétaires, infirmières)
  - se mobiliser sur la prise en charge du séjour et la sortie
- Assurer le « bon lit pour le bon patient pour la bonne durée »

# Processus actuel de gestion des lits



: aléas

- **COHÉRENCE DES PARCOURS** tenant compte des besoins médicaux, des capacités des établissements et du bassin de vie des patients :

Des modalités de prise en charge définies et partagées entre les établissements du GHT

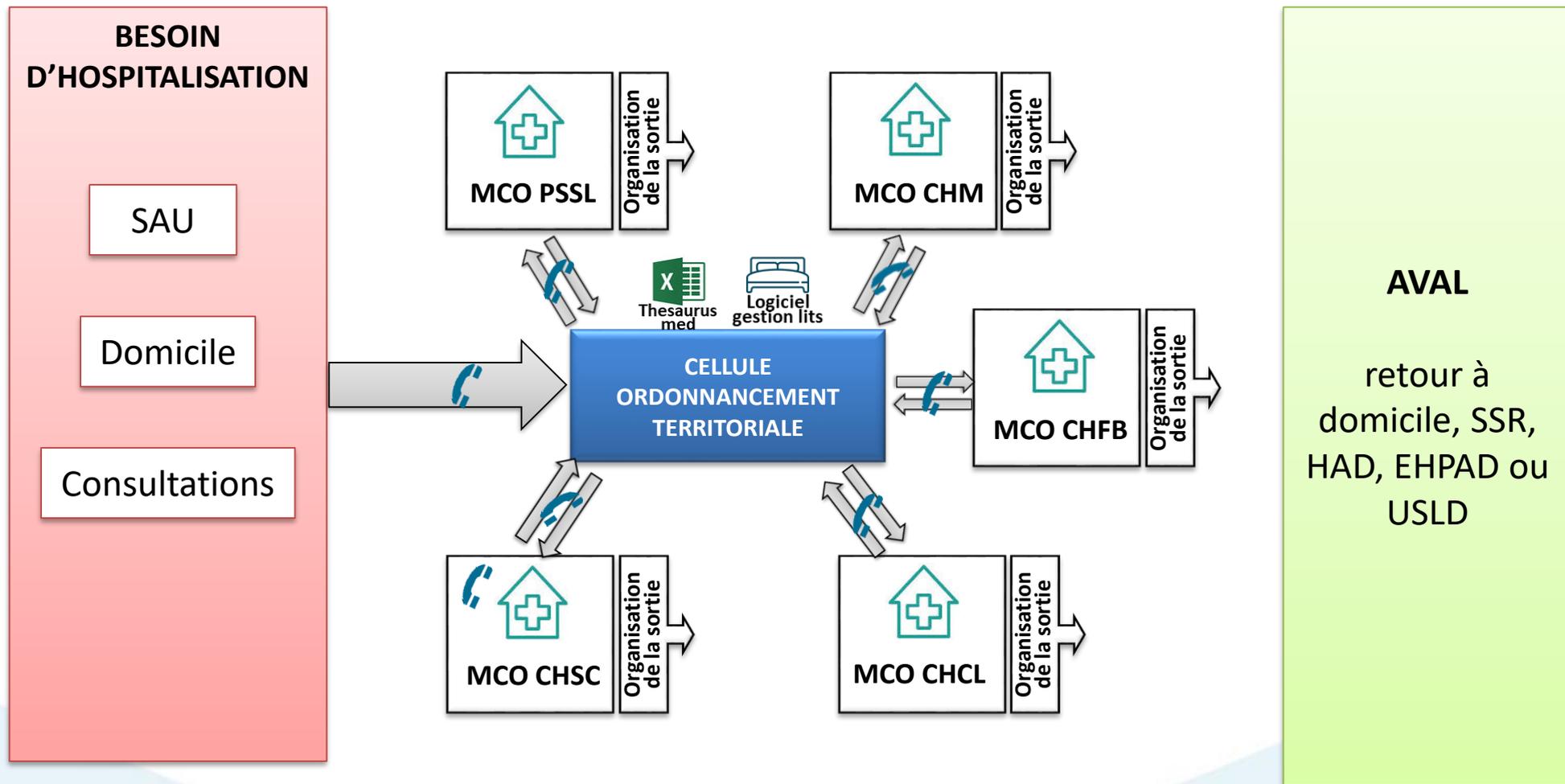
- **COORDINATION MAÎTRISÉE de la gestion des lits :**

Interlocuteur unique qui gère les lits sur le territoire de 8h00 à 0h00 en semaine et de 9h30 à 17h30 le week-end et jours fériés.

- **RÉPARTITION COHÉRENTE ET MAÎTRISÉE DE L'ACTIVITÉ** entre les établissements

- Définition d'une organisation cible, d'un thésaurus et d'un circuit de programmation
- Déploiement d'un système d'information partagé en temps réel entre la cellule et les unités de soins
- Installation d'une cellule d'ordonnancement des séjours programmés et non programmés centrale propre au GHT :
  - Appliquée aux prises en charge MCO
  - Destinée aux patients en hospitalisation complète
  - Missionnée pour affecter un lit aux patients :
    - Programmés par les spécialités
    - Admis en entrée directe dans les services
    - Pris en charge en urgence au SAU

# Processus futur de gestion des lits



## II- Méthodologie proposée

Un pilotage général : en charge de la mise en place d'un ordonnancement territorial :

## **Composition :**

- Nicolas KIEFFER – Directeur des opérations et des parcours CH du Mans
- Joël PANNETIER – Chef de service adjoint SAMU 72 et VPCME du CHM référent sur les coopérations territoriales
- Monique ROBIN – Directrice des soins EPSM missionnée sur les parcours du GHT
- Florence DESARTHE – Cadre de Santé du Service de gestion des parcours

## **Rôle du pilotage :**

- D'aide à la construction
- D'accompagnement et de soutien
- De coordination

**=> Et non de substitution au travail des établissements**

# Pilotage de la démarche dans les établissements

Un pilotage par établissement avec une composition représentative des différents acteurs :

- médecins
- cadres soignants
- direction

Rôle attendu des référents d'établissement :

- Participation active aux réunions
- Elaboration du thésaurus
- Construction de l'organisation
- Mise en œuvre des procédures

Avec :

- Une réunion de présentation générale par établissement sur site
  - Expérience du Mans
- Une réunion opérationnelle au Mans avec la démonstration de l'outil
- La définition de la méthode de construction du thésaurus
- La construction du calendrier
- L'identification de la cible organisationnelle et des étapes intermédiaires

- Validation des procédures d'adressage des patients entre les établissements du GHT et diffusion sur la gestion documentaire GHT 72 – mars 2022
- Finalisation des thésaurus médicaux de St-Calais et de Château-du-Loir, La Ferté Bernard et le PSSL – Printemps 2022

- Déploiement du logiciel de gestion des lits commun aux établissements en 2023, après déploiement du logiciel au CHM au 2<sup>nd</sup> semestre 2022.
- Adaptation du dimensionnement de la cellule d'ordonnancement en format GHT selon le calendrier de déploiement défini avec les établissements

# Une démarche dynamique au service des usagers et de la certification

L'ordonnancement territorial s'inscrit dans les enjeux nationaux décrits comme un des points clés nécessitant une attention particulière des experts visiteurs de la HAS.



**Évaluation de la gestion des parcours patients intra et extra hospitalier**  
selon le référentiel de certification

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**